

Université François Rabelais  
UFR Médecine  
Tours

**Bureau d'Interface Professeurs-  
Étudiants**

**Coordonné par les représentants étudiants  
Référent universitaire : Pr. Pauline SAINT-MARTIN**

*Année universitaire 2017/2018*

# I. Contexte de réflexion

Le projet de créer un Bureau d'Interface Professeurs-Étudiants (B.I.P.E) a vu le jour cette année dans une période de réflexion quant à la santé et au bien-être des étudiants tout au long de leurs études.

Une étude sur la qualité de vie des étudiants en médecine de l'université François Rabelais dirigée par le Service de Santé Universitaire (Dr Emilie Arnault) est en cours ; les premiers résultats sont préoccupants. 68% des étudiants en médecine participants s'inquiètent de l'évolution de leur profession, 83% manquent de confiance en eux, 66% ont des problèmes de sommeil et 59% se sentent seuls. De plus, seuls 21% des étudiants en médecine disent disposer d'une "écoute" à la faculté, et seulement 18% à l'hôpital. Le besoin d'une structure pouvant répondre à ces attentes semble prégnant.

Pareillement, Alban Danset, médecin généraliste, a soutenu cette année sa thèse sur "La santé psychique des externes en médecine des Universités François Rabelais de Tours et Paris 7-Diderot ". Ce travail a mis en avant des chiffres inquiétants, nous pouvons notamment relever que "69.1% [des étudiants] présentent au moins une dimension de burn out (...) 63.5% ont déjà songé à renoncer à leurs études, 21.5% ont eu des idées suicidaires, et 2.6% ont déjà fait une tentative de suicide."

Ces différentes études ne font que confirmer la tendance de ces dernières années, qui avait déjà été relevée dans l'enquête de l'ANEMF en 2012 et qui a été confirmée cette année par l'enquête sur la santé mentale des étudiants et des jeunes médecins menée par l'ANEMF, l'ISNI, l'ISNAR-IMG, l'INSCCA. À partir de cette enquête, l'ANEMF a produit une contribution de propositions ([https://drive.google.com/file/d/0B8TZLm\\_yrlXzSC05NUF6REvYtnl4T2lxWWtxVTJkcl9JcnIV/view](https://drive.google.com/file/d/0B8TZLm_yrlXzSC05NUF6REvYtnl4T2lxWWtxVTJkcl9JcnIV/view)).

Aujourd'hui, le bien-être des étudiants est donc un sujet de préoccupation, avec des chiffres alarmants, nécessitant de mettre en œuvre des mesures pour accompagner les étudiants et en particulier pour prévenir ces situations, en amont de leur survenue.

Au travers de l'expérience du Forum d'Orientation des Externes, on soulève à nouveau que les problématiques du bien être des étudiants sont corrélées avec les problématiques d'orientation professionnelle, d'élaboration de projets d'études et de projets professionnels. En effet, nous savons que ces problématiques sont souvent mises de côté par les étudiants au seul profit de la préparation aux ECN, plutôt que de s'inclure dans une dynamique d'épanouissement personnel et professionnel. Le BIPE serait donc une interface qui placerait la santé mentale des étudiants au centre de ses intérêts et organiserait les actions s'y rapportant pour accompagner au mieux les étudiants tout au long de leurs études.

Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes : soutien, orientation et aide à la méthodologie de travail qui sont, bien entendus, intimement liés au bien-être des étudiants. Ce sont les différents objectifs que le BIPE de Paris 6 (Pierre et Marie Curie), créé en 2006, promeut. La naissance de cette structure aux résultats encourageants a été un élément déclencheur de notre projet. À travers cette présentation, nous avons cherché à adapter au mieux le BIPE aux besoins des étudiants tourangeaux.

## II. Mise en place d'une interface adaptée à la faculté de Tours

### A. Orientation et personnalisation du parcours des étudiants

L'un des axes de travail du B.I.P.E est d'encourager l'épanouissement des étudiants dans leur cursus et de soutenir leur motivation, en lien avec leurs projets professionnels. Ceci recoupe donc les problématiques d'orientation qui ont notamment été mises en avant au cours de la 1ère édition du Forum d'Orientation des Externes (21 janvier 2017).

Le B.I.P.E a donc pour objectifs :

- de **soutenir et d'orienter les étudiants rencontrant des difficultés dans la poursuite de leurs études** :
  - la Commission d'Aide aux Étudiants en Difficulté devient la **Commission d'Accompagnement des Étudiants (CAE)** en septembre 2017. Les enseignants se répartissent en deux groupes au lieu d'un seul afin de permettre plus d'interactivité avec les étudiants reçus mais aussi afin de recevoir deux fois plus d'étudiants par commission (3e cycle compris). Cette commission se réserve plutôt au dépistage et à la prise en charge d'étudiants en difficultés. Elle travaille en collaboration avec les services du SSU et de la MOIP.
- **d'accompagner les projets d'études et les projets professionnels** des étudiants :
  - mise en place d'un nouveau système de **rendez-vous de conseils personnalisés** pour les étudiants (3<sup>ème</sup> cycle compris) avec des professeurs et d'autres professionnels. L'objectif est de prévenir les situations de difficultés de poursuite d'études, en encourageant les étudiants à rencontrer des professionnels afin de répondre à leur questionnement sur leurs études et leur futur métier :
    - La prise de rendez vous de l'étudiant se fait par mail (à l'adresse mail du B.I.P.E) suite au remplissage éventuel d'un formulaire permettant de cibler la demande. L'étudiant peut appeler la scolarité, informée du dispositif, qui prendra alors les coordonnées de l'étudiant et l'objet de sa demande avant de les transmettre aux responsables du B.I.P.E afin qu'ils prennent contact avec l'étudiant.
    - La répartition des étudiants se fait entre les responsables du B.I.P.E selon le type de demande, les préférences de l'étudiant, la disponibilité de chacun ainsi que selon le site (interlocuteur présent ou non sur le lieu de stage par exemple). L'étudiant peut bien sûr être redirigé vers la CAE, le SSU ou d'autres professionnels et d'autres dispositifs existants plus adaptés à sa demande.

- Il s'agit d'essayer de personnaliser l'entretien dès la première prise de contact (avec l'éventualité d'un appel téléphonique des professeurs pour cibler la demande et convenir d'un rendez-vous avec l'étudiant suite à la réception du mail et potentiellement du questionnaire).
  - Il s'agit ensuite d'éventuellement prévoir d'autres rendez-vous avec l'étudiant pour continuer à le suivre ou alors le diriger vers d'autres professionnels, d'autres dispositifs en fonction de la demande et de son évolution.
  
- de promouvoir ou d'organiser des **événements d'information** sur les études médicales et les perspectives professionnelles :
  - le **Forum d'Orientation des Externes**. Il s'agit de reconduire et d'améliorer le projet en lien avec les étudiants organisateurs. Nous avons déjà quelques axes d'amélioration pour l'édition 2018 :
    - Fixer une date plus adaptée aux différentes promotions.
    - Plus de praticiens hors CHU (CHR, CH, libéraux...).
    - Plus de diversité au sein même des différentes spécialités.
    - Réorganisation spatiale des stands entre eux.
    - Revoir le programme des conférences en fonction des besoins des étudiants et de l'actualité des études médicales.
    - Revoir le programme des ateliers en fonction des besoins des étudiants, des professeurs et des professionnels (volonté d'ateliers en commun). Possible tenue d'ateliers en lien avec les 3 axes de travail du BIPE afin d'évaluer et d'améliorer ce dernier.
    - Mener des études/enquêtes sur l'orientation en médecine.
  - **d'autres événements complémentaires et plus spécifiques** comme la Journée de Promotion de la Médecine Générale, un village des UEL et particulièrement des UERB, des UERSH et des filières masteurisantes associées...
  - Améliorer les réunions d'information de rentrée des L2 et des MM1.
  
- de mettre à disposition, de mettre à jour et/ou de créer des **supports d'information** (livret des métiers de la médecine, livret de la recherche, guide de l'externat, guide L2-L3, vidéos...).
  
- d'entretenir une dynamique d'adaptation des enseignements et des cursus possibles à la Faculté de Médecine de Tours ainsi qu'à l'échelle nationale :
  - Modification/création d'UEL
  - Harmonisation/reconnaissance/création des cursus de master

## B. Bien-être des étudiants

Au-delà de ce qui a été dit et proposé sur la personnalisation de parcours qui agit sur la santé mentale des étudiants, le B.I.P.E a pour vocation de coordonner et de proposer des actions agissant directement sur le bien être des étudiants.

Le B.I.P.E a pour objectif l'organisation d'ateliers de différentes activités, spécifiquement tournées sur l'amélioration du bien être des étudiants en médecine :

- Il s'agit d'abord d'étendre les **ateliers de méditation** proposés par le Pr. Cottier depuis l'année universitaire 2015-2016. D'abord réservés aux étudiants de MM3 à l'approche de l'ECN, puis aux étudiants de MM2 au cours de l'année universitaire 2016-2017, il s'agit donc de l'étendre aux étudiants en MM1 et de l'adapter aux étudiants de L2 et de L3. Une réunion d'initiation et de présentation des ateliers de méditation sera organisée en début d'année par l'équipe d'intervenants. Une série de 8 séances d'une heure sera proposée aux étudiants de toutes les promotions. Les étudiants devront s'inscrire en début d'année et s'engager à participer à l'ensemble des séances, en priorisant les étudiants en MM3 si nécessaire. Le B.I.P.E, par l'intermédiaire particulier du Pr. Cottier et des étudiants, se chargerait donc de relayer les informations concernant ces ateliers.
- Ensuite, il s'agit d'effectuer un travail de coordination au sujet des **autres ateliers de bien être initialement présents dans le "coaching des D4"** au cours de l'année universitaire 2015-2016. Lors de cette première année, certains ateliers de ce coaching n'ont pas mobilisé suffisamment d'étudiants malgré le déplacement des intervenants entraînant leur suspension. Il s'agit donc ici de travailler à nouveau avec les acteurs des ateliers proposés et avec les étudiants afin de potentiellement proposer d'autres ateliers dès l'année universitaire 2017-2018. Pour rappel, ces ateliers comportaient de l'auto-hypnose, des conseils sur le sommeil et les micro-siestes, conseils hygiéno-diététiques, un coach sportif etc.
- De plus, le B.I.P.E a en charge la **promotion des activités et des évènements de bien être du SSU et du SUAPS** auprès des étudiants.
- Le B.I.P.E peut effectuer un travail de recherche des attentes spécifiques des étudiants en médecine, en terme d'ateliers de bien-être en lien avec leurs études ou leur activité au sein de l'hôpital. Cela peut être complété par une recherche des compétences d'animation de tels ateliers par des professeurs, des professionnels, des étudiants etc. afin d'en étudier la faisabilité pratique.

Le B.I.P.E a ensuite pour objectif la création et l'organisation de **groupes de pairs** entre les étudiants en médecine à intervalle de temps réguliers et ce tout au long de l'année.

- Ces groupes de pairs ont notamment pour objectif de permettre une meilleure gestion a priori et a posteriori des **situations complexes liées à l'activité de soins, au contact avec les patients.**
- Ces groupes de pairs seront inclus à des rassemblements plus généraux des étudiants afin de discuter entre eux des **différentes expériences rencontrées en stage** (accueil et encadrement des étudiants, statut et rôle de l'étudiant en stage, management et intégration aux équipes pluri-professionnelles...)

## C. Méthodologie et pédagogie

De nombreux étudiants rencontrent également des difficultés plus en lien avec leurs capacités et leurs méthodologies de travail, nécessaires à la réussite de leurs examens facultaires, à la préparation aux ECNi ainsi qu'à la volonté d'acquérir un niveau de connaissance suffisant et adapté à leur rôle d'étudiant en stage. Cela ayant de fortes répercussions sur la santé mentale des étudiants, le B.I.P.E a pour objectif :

- la mise à disposition de **ressources numériques** en ligne en lien avec l'innovation pédagogique en santé ainsi qu'avec l'accompagnement méthodologique.
- de proposer des **ateliers du type "apprendre à apprendre"** :
  - il s'agit dans un premier temps de rechercher des intervenants et des ateliers à proposer.
  - recenser les attentes des étudiants en terme de méthodologie de travail et de pédagogie pour mettre en place des ateliers adaptés si nécessaire.
- la co-construction entre professeurs et étudiants de **projets et d'outils pédagogiques** (notamment au sein du **Fac'Lab'**).
- Création d'une cellule **de recherche sur la pédagogie en santé** incluant des étudiants.
- de **relayer les évènements** de l'Université ou d'autres acteurs portant sur la pédagogie et l'accompagnement méthodologique.

### III. Organisation, limites et discussions

Le B.I.P.E se propose donc d'être une nouvelle interface au sein de la Faculté, entre les étudiants, les professeurs ainsi que d'autres professionnels afin de travailler sur les 3 axes que sont l'orientation et la personnalisation de parcours des étudiants ; le bien-être des étudiants ainsi que l'accompagnement méthodologique et l'innovation pédagogique en santé.

Ce dispositif a pour objectif de rapprocher les étudiants des professeurs et d'autres professionnels afin d'élaborer des solutions à l'échelle individuelle de l'étudiant, mais aussi à l'échelle collective. C'est en effet un dispositif permettant la prise en charge des étudiants lorsqu'ils rencontrent des difficultés et ce le plus en amont possible.

Le B.I.P.E se doit de **constamment évaluer sa pertinence et ses orientations** prises au travers de **réunions de concertation interne régulières**, de **compte-rendus** auprès des commissions et du conseil de faculté ainsi que par des **évaluations extérieures** et en particulier celle faite par les étudiants.

Le travail effectué au sein du B.I.P.E se doit de ne **pas être redondant avec le travail effectué en commission ou en conseil de faculté**. Il se doit d'être **complémentaire** et de développer un nouveau champ de compétences de la faculté. A l'inverse de ces autres interfaces de décisions communes, le B.I.P.E se tourne vers une organisation moins formelle afin de justement être un dispositif d'échanges différents entre les étudiants, les professeurs et les professionnels. Le B.I.P.E a ce rôle de création de nouveaux espaces d'échange permettant de **mieux cibler les actions et les orientations prises dans les commissions et au conseil de faculté**.